

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00701 Numéro SIREN : 753 294 990 Nom ou dénomination : AACG FICADEX AQUITAINE
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2023 sous le numéro de dépôt 10973

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société		Adresse du siège social:	
Société AACG FICADEX AQUITAINE		2 Rue LOEB BP 30114 64200 BIARRITZ	
SIRET	7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES 17 Avenue Charles Floquet 64200 BIARRITZ			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	expertise comptable	SIRET	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	377	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés	0		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

AACG
2 RUE LOEB
64200 BIARRITZ

Tél: +33533478222

CGA/OMGA
Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: 31/12/2022

Lieu Biarritz

Qualité et nom du signataire:

Aubert Serge pdt

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

Examen de conformité fiscale (ECF)

Regid Quadra

Dossier N° AACG en Euros.

Attestation de présentation des comptes

**N° 2065 bis
2023**

[illegible]

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations		à des dirigeants ou administrateurs							

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	c	
	d	

Montant des distributions	a	
autres que celles visées en (a),	e	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	f	
	g	

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	i	
Montant des revenus répartis (5)	j	

Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CG)	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.
--	----------------------	--

* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé	Année au cours de laquelle le versement	Montant des sommes versées :		
			à titre de traitements émoluments	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	
				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	

	associé en toute pro- priété ou en usufruit	à été effectué.	indemnités et indemnités proprement dits.	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
1	2	3	4				
K DIVERS							

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A		0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise Société AACG FICADEX AQUITAINE

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 Rue LOEB

64200 BIARRITZ

Numéro SIRET * 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISE
STOCKS
CAPITAUX PROPRES
DETTE (4)

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 2

Exercice N-1 clos le

3 0 0 9 2 0 2 1

Net
3Net
4Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial *

010

012

Autres *

014

016

Immobilisations corporelles *

028

5 086

030

4 383

703

1 079

Immobilisations financières * (1)

040

500

042

500

500

Total I (5)

044

5 586

048

4 383

1 203

1 579

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

68 000

052

68 000

57 000

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés *

068

51 102

070

3 150

47 952

53 858

Autres * (3)

072

074

1 614

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

086

344

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

119 102

098

3 150

115 952

112 816

Total général (I+II)

110

124 688

112

7 533

117 155

114 394

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

4 000

4 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

400

400

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

11 625

11 492

Résultat de l'exercice

136

343

134

Subventions d'investissement

137

Provisions réglementées

140

Total I

142

16 368

16 025

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

1 544

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

728

2 408

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

23 473

172

98 515

95 961

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

100 787

98 369

Total général (I + II + III)

180

117 155

114 394

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

20

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société AACG FICADEX AQUITAINE

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 0 0 9 2 0 2 2

Exercice N-1 clos le

13 0 0 9 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régérations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	70 667	78 370
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	11 000	11 000
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	13 309	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	94 975	89 370
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	512	716
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	53 002	52 898
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	895	1 238
Rémunérations du personnel *				250	30 171	26 835
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	7 255	7 394
Dotations aux amortissements *				254	396	91
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	92 232	89 172
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 743	199
Produits financiers			(III)	280		
Produits exceptionnels			(IV)	290		
Charges financières			(V)	294		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	2 367	41
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	34	24
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	343	134
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	343	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles *				322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	34	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
Divers* ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
			Zones de développement prioritaire (44. septies)	993		
			Zones de revitalisation de la défense (44. tardies)	127		
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
						342
						350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2	352	377	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2	370	377	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société AACG FICADEX AQUITAINE

30/09/2022

Détail des réintégrations diverses**Total des réintégrations diverses****Détail des déductions diverses****Total des déductions diverses**

Désignation de l'entreprise : Société AACG FICADEX AQUITAINE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	5 066	472	20	474		476	5 086		5 086
Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500		500
TOTAL		490	5 566	492	20	494		496	5 586		5 586

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 987	562	479	564	83	566		4 383
TOTAL		570	3 987	572	479	574	83	576		4 383

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société AACG FICADEX AQUITAINE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 150	652		654		656	3 150
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 150	682		684		686	3 150

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	17 733
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	12 824
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG FICADEX AQUITAINE

ADRESSE (voie) 2 Rue LOEB BP 30114

CODE POSTAL 64200

VILLE BIARRITZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AUBERT Prénom(s) SERGE

Nom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 204

Naissance : Date 120549 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s) PATRICE

Nom marital CORBON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 80

Naissance : Date 140465 N° Département 75 Commune PARISPARIS Pays

Adresse : N° Voie VILLA ADAR BAKARA

Code postal 64210 Commune BIDART Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG FICADEX AQUITAINE

ADRESSE (voie) 2 Rue LOEB BP 30114

CODE POSTAL 64200 VILLE BIARRITZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique PETROVA Prénom(s) NATALIA

Nom marital AUBERT % de détention 19.00 Nb de parts ou actions 76

Naissance : Date 150871 N° Département 99 Commune KLINE Pays

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LEMORVAN Prénom(s) GERARD

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 210760 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 85 Voie CHEMIN DES XAVIERS

Code postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/09/2022 12	Exercice N-1 30/09/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	4 000	4 000		
10100000 Capital	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE	400	400		
10610000 Réserve légale	400	400		
REPORT A NOUVEAU	11 625	11 492	134	1.16
11000000 Report à nouveau créditeur	11 625	11 492	134	1.16
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	343	134	209	156.55
TOTAL I	16 368	16 025	343	2.14
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 544		1 544	
51200000 Banques Fiducial	1 544		1 544	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	728	2 408	1 680	69.76
40100000 Fournisseurs	728	2 408	1 680	69.76
AUTRES DETTES	98 515	95 961	2 554	2.66
41100000 Clients	110	610	500	81.93
42100000 Personnel - rémunérations dues	1 562	1 749	187	10.67
42820000 Provisions congés payés	1 800		1 800	
42860000 Extourn provision prime précar	1 362	487	875	179.88
43100000 Sécurité sociale	18 884	9 460	9 424	99.62
43700000 Autres organismes sociaux	1 084	1 565	480	30.71
43720000 Cotisations: prévoyance cadres	439	162	277	171.43
43730000 Cotisations : arcco	1 717	1 264	453	35.82
43860000 Taxe apprentissage	672	672		
44400000 Etat - impôts sur les bénéfice	1 099	1 089	10	0.92
44551000 T.v.a. à décaisser	1 113	750	363	48.41
44566000 T.v.a. sur autres biens et ser		1 680	1 680	100.00
44570000 Tva collectée	21 560	24 687	3 128	12.67
44571000 T.v.a. collectée	11 964	9 137	2 827	30.94
44580000 Tva à régulariser	10 652	19 908	9 256	46.49
44700000 Autres impôts, taxes et versem	591		591	
44860000 Cotisations : taxe apprentissa	286	241	45	18.79
44861000 Formation continue	146	146		
45500000 Associés - c/c serge aubert	604	7	596	NS
45510000 Associés c/c patrice corbon	20 475	20 475		
45520000 Compte courant natacha aubert	2 394	1 872	522	27.88
TOTAL III	100 787	98 369	2 418	2.46
TOTAL GENERAL	117 155	114 394	2 760	2.41

DETAIL LIASSE 2023-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2022 12	30/09/2021 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	70 667	78 370	7 704	9.83
70600000 Prestations de services france	70 667	78 370	7 704	9.83
PRODUCTION STOCKEE	11 000	11 000		
71300000 Variation des en cours	11 000	11 000		
AUTRES PRODUITS	13 309		13 309	
75800000 Produits de gestion courante	144		144	
79100000 Transferts de charges d'exploit	13 165		13 165	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	94 975	89 370	5 605	6.27
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	512	716	203	28.42
60225000 Fournitures de bureau	512	716	203	28.42
AUTRES CHARGES EXTERNES	53 002	52 898	104	0.20
60610000 Edf	222	710	488	68.74
60630000 Fournitures petit équipement	1 037	1 638	601	36.67
61150000 Sous traitance paye	2 745	2 709	36	1.32
61320000 Locations immobilières	9 911	10 037	126	1.25
61350000 Locations mobilières	18 859	10 356	8 503	82.11
61560000 Maintenance	543	1 205	662	54.95
61600000 Primes d'assurances	2 014	1 085	929	85.66
61810000 Frais de documentation général	383	348	34	9.78
62260000 Honoraires	2 310	2 800	490	17.50
62300000 Publicité, publications, relat	868	791	77	9.79
62500000 Déplacements, missions et réce	3 604	3 013	591	19.60
62510000 Voyages et déplacements	4 817	11 753	6 936	59.01
62600000 Frais postaux	683	670	12	1.82
62610000 Frais de téléphone	1 662	1 528	134	8.78
62620000 Frais internet	55	643	588	91.45
62700000 Services bancaires et assimilé	1 652	1 082	569	52.60
62800000 Cotisations et dons	154	551	397	72.04
62810000 Cotisations oeca	1 484	1 978	494	24.98
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	895	1 238	343	27.69
63120000 Taxe d'apprentissage	45	186	141	75.65
63130000 Taxe de formation		202	202	100.00
63510000 Impôts directs	850	850		
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	30 171	26 835	3 336	12.43
64100000 Rémunérations du personnel	27 227	25 688	1 539	5.99
64122000 Provisions congés payés	1 869	426	1 443	338.36
64130000 Primes imposables	200		200	
64133000 Extourne provision prime préca	875	487	389	79.88
64140000 Primes non imposables		235	235	100.00
CHARGES SOCIALES	7 255	7 394	138	1.87
64510000 Cotisations à l'urssaf	4 815	4 786	29	0.60
64520000 Cotisations : prévoyance cadre	277	162	115	71.43
64530000 Cotisations aux caisses de ret		456	456	100.00
64535000 Cotisations : arcco	1 065	635	430	67.83
64800000 Autres charges du personnel	1 098	1 355	257	18.95

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

SAS AACG FICADEX AQUITAINE

Exercice du 01/10/21 au 30/09/2022

ANNEXE n° 1

Nom de l'entreprise : **AACG FICADEX AQUITAINE**

Activité : **Expertise comptable**

Adresse :

1 rue du Prince Impérial

64200 BIARRITZ

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

1-Règles et méthodes comptables

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs

3-Notes sur le bilan actif

4-Notes sur le bilan passif

5-Détail des produits et des charges

Total du bilan : 117 155 €

Résultat (bénéfice) : 343 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants de l'entreprise

1 - Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Les règles comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée prévue ;
Matériel et outillage : 25 %
Matériel informatique : 33 %
- Stocks : prix de revient
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

SAS AACG FICADEX AQUITAINE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

ANNEXE n°2

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs :

Engagements financiers

néant

Autres éléments significatifs :

Néant

SAS AACG FICADEX AQUITAINE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

ANNEXE n°3

3 - Notes sur le bilan actif :

3-1. Actif immobilisé

Tableaux cerfa des immobilisations (5) et des amortissements (6) ci-joints.

3-2. Provisions

Tableau cerfa des provisions (7) ci-joint.

4 - Notes sur le bilan passif :

4-1 capital social : 400 actions

Valeur nominale : 10 €

4-2 Etat des dettes

Dettes fiscales et sociales :	75 042
Comptes courants associés	23 473

5 - Détail des produits et charges :

5-1 charges :

Autres charges externes	53 002
Divers impôts	895
Rémunérations du personnel	30 171
Charges sociales	7 255
Dotation aux amortissements	396

AACG FICADEX AQUITAINE

2 rue Loeb 64200 BIARRITZ

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 10 Novembre 2023**

Le 10 Novembre 2023 , à 18 heures trente, les associés de la Société AACG se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 2 RUE LOEB 64200 BIARRITZ sur convocation faite par le Président. Chaque associé a été convoqué - par lettre recommandée ou avec avis de réception.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents - et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Serge AUBERT préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Natalia PETROVA AUBERT, présente et acceptant, représentant tant par elle-même que comme mandataires le plus grand nombre de voix, est appelée comme scrutateur.

Monsieur Patrice CORBON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 360 actions, soit plus du - cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés- et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

SP IC NR



AACG FICADEX AQUITAINE

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2022;

Le Président donne lecture de son rapport- et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est - adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 343 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 343 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 11 969 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du dixième exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

SR
PC

PC



AACG FICADEX AQUITAINE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Serge AUBERT

Le Secrétaire
Patrice CORBON

Les Scrutateurs
Natalia PETROVA AUBERT



AACG FICADEX AQUITAINE

Serge AUBERT

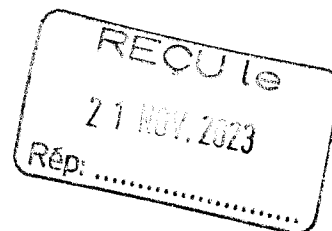
Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

1 rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr



RAPPORT DE GESTION SAS AACG EXERCICE AU 30 SEPTEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les **documents** prévus par l'article 20 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'entreprise a eu un chiffre d'affaires dans le courant de cet exercice en baisse de 9,83 %

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société continue son action de prospection sur l'international dans des domaines de formation et d'expert sur des projets.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires hors tva. s'est élevé à 70 666 euros contre 78 370 euros sur l'exercice précédent;
 - La variation de stock s'élève à + 11 000 euros contre + 11 000 euros sur l'exercice précédent ;
 - Les autres charges externes de l'exercice se sont élevées à 53 002 euros contre 52 898 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le résultat d'exploitation ressort à 2 743 euros contre un bénéfice de 199 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le montant des traitements et salaires s'élève à 30 171 euros contre 26 835 euros sur l'exercice précédent;
 - Le montant des charges sociales s'élève à 7 255 euros contre 7 394 euros sur l'exercice précédent;
- Compte tenu des résultats ci-dessus, et d'un impôt sur les sociétés de 34 euros, le résultat net est de 377 euros contre un bénéfice de 134 euros sur l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2022, le montant du bilan est de 117 155 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION
AACG FICADEX AQUITAINE – 1 rue du Prince Imperial- 64200 BIARRITZ
SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AACG FICADEX AQUITAINE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 343 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 343 euros

Le report à nouveau après incorporation de ces résultats sera créditeur de 11 968 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du dixième exercice social, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président :

SERGE AUBERT



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 10 Novembre 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 134 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 343 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 11 969 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il s'agit du dixième exercice social et qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

SP



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

Bayonne, le 21 Novembre 2023

Greffe du Tribunal de Commerce de Bayonne
BP 18180
64181 BAYONNE

RCS BAYONNE 753 294 990

Objet : dépôt des comptes annuels au 30 Septembre 2022

Messieurs,

Par la présente, je viens vous remettre les documents suivants :

- Rapport de gestion à l'assemblée générale
- Texte des projets de résolution
- Procès verbal de l'assemblée générale du 10 Novembre 2023
- Bilan 2021-2022 de la SAS AACG
- Annexes
- Chèque de 45,02 euros pour les frais de dépôt

Dans l'attente de votre accusé de réception, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées

Serge AUBERT